

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial: LF4020

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange:

Pâte abrasiveRestrictions d'emploi recommandées:
professionnels.

Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs pro-

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

**Renov King
1516 RN6
71570 La Chapelle de Guinchay**

Téléphone:

03.85.27.10.10

Téléfax:

03.85.37.17.64Adresse e-mail de la personne responsable
de FDS:contact@renov-king.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence****03.85.27.10.10****SECTION 2. Identification des dangers.****2.1 Classification de la substance ou du mélange**Classification (**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**)

Lésions oculaires graves, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification (**67/548/CEE, 1999/45/CE**)

Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

2.2 Éléments d'étiquetageÉtiquetage (**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**)

Mention d'avertissement	:	Attention
Mentions de danger	:	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	:	<p>Prévention:</p> <p>P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>Intervention:</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p>

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Alcools éthoxylés, C8-18

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'en- registrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
distillats légers (pé- trole), hydrotraités	64742-47-8 265-149-8	Xn; R65	Asp. Tox.1; H304	>= 2,5 - < 10
Alcools éthoxylés, C8- 18	157707-43-2 271-729-1	Xi; R41	Eye Dam.1; H318	>= 2,5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours.**4.1 Description des premiers secours** :

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

: Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de sur chauffage ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

: Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement l'œil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion

: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Symptômes

L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:

Migraine
Vertiges
Fatigue
Faiblesse

Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:

Rougeur

L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:

Douleur abdominale
Nausée
Vomissements
Diarrhée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire:

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière.

Éviter l'inhalation de la poussière.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement:

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:

Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les contenants:
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Durée de stockage: 12 mois

Autres données: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s):

Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Remarques:

Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps:

Tenue de protection étanche à la poussière

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	pâte
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique
pH:	7
Point/intervalle de fusion:	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	1,3 g/cm ³ (20 °C)
Méthode:	ISO 2811-1
Solubilité(s)Hydrosolubilité:	soluble
Viscosité	
Viscosité, dynamique:	14.000 - 18.000 mPa.s (20 °C)
Méthode:	ISO 2555

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter: Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter: Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone

SECTION 11. Informations toxicologiques.**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**Composants:

distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par inhalation: CL50 (Rat): 19 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Corrosion cutanée/irritation cutanéeProduit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaireProduit:

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CancérogénicitéProduit:

Cancérogénicité - Evaluation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproductionProduit:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition uniqueProduit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspirationProduit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaireProduit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. Informations écologiques.**12.1 Toxicité**

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvBProduit:

Evaluation:

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient con-sidéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des ni-veaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastesProduit:

Information écologique sup-plémentaire: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination.**13.1 Méthodes de traitement des déchets**Produit:

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés:

Vider les restes.

Éliminer comme produit non utilisé.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. Informations relatives au transport.**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15. Informations réglementaires.**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Quantité 1 Quantité 2

34	Produits dérivés du pétrole: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole Diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris)	2.500 t	25.000 t
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------	----------

Maladies Professionnelles : 36
(R-461-3, France)

Autres réglementations:

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16. Autres informations.

Texte complet pour phrases R

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Texte complet pour phrase H

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.